

Cote du document: EB 2016/119/R.34
Point de l'ordre du jour: 19 a)
Date: 13 décembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-deuxième réunion

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Advit Nath
Directeur et Contrôleur
Division de la comptabilité et du Contrôleur
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto
Chargée de l'information comptable et financière
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-neuvième session
Rome, 14-15 décembre 2016

Pour: Examen

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-deuxième réunion

1. Lors de sa cent quarante-deuxième réunion, tenue le 1^{er} décembre 2016, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour a été adopté avec l'adjonction, sous la rubrique "Questions diverses", d'un point sur la mise en place du Portail emprunteurs.

Procès-verbal de la cent quarante et unième réunion du Comité d'audit

3. Le procès-verbal a été approuvé sans autre commentaire.

Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2017, et programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2017 et plan indicatif pour 2018-2019 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

4. Le compte rendu des discussions du Comité sur ce point est présenté dans un rapport distinct publié sous la cote EB 2016/119/R.3.

Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2017

5. Le Directeur du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) a présenté le plan de travail d'AUD proposé pour 2017, indiquant que le plan a pris en compte l'évolution de l'environnement et, en particulier, les risques liés aux réformes financières et administratives engagées ces dernières années, dont plusieurs avaient été intégrées dans les processus opérationnels du FIDA. Le plan de travail proposé a donc mis davantage l'accent sur les aspects fiduciaires et a accordé une attention soutenue à la question de la décentralisation, en incluant les audits menés sur plusieurs bureaux de pays du FIDA, ainsi qu'aux achats, à la délégation de pouvoirs et aux fonds supplémentaires. AUO continuera d'apporter son concours aux grands projets institutionnels, tels que le Portail clients du FIDA.

6. Le Comité a été informé que le nombre d'enquêtes avait été plus stable en 2016.

7. Le Directeur d'AUD a précisé que l'enveloppe budgétaire qu'il a été proposé d'allouer à AUO en 2017 était légèrement supérieure à celle de 2016 et, comme par le passé, des ressources additionnelles seraient peut-être nécessaires.

8. Les membres ont exprimé leur plein appui au plan de travail proposé et ont salué sa stratégie bien articulée ainsi que l'attention accordée à la décentralisation, aux contrôles fiduciaires et aux fonds supplémentaires. En ce qui concerne l'audit proposé sur les fonds supplémentaires, les membres ont suggéré d'examiner l'ensemble de l'architecture des fonds supplémentaires. Les membres ont également souligné l'importance de l'évaluation externe de la qualité prévue et ont formé l'espoir qu'elle serait étendue à la gouvernance de la fonction d'audit interne, à sa relation avec le Comité d'audit et le Conseil d'administration, ainsi qu'aux rôles de ces derniers. Le Directeur d'AUD s'est félicité de ces retours positifs et a précisé que les deux précédentes évaluations externes de la qualité comprenaient des entretiens avec certains membres du Comité et couvraient les modalités de gouvernance ainsi que l'indépendance de la fonction d'audit interne. Il était donc attendu de l'évaluation qu'elle couvre aussi ces questions. Le Directeur d'AUD a également noté que, comme cela avait été le cas lors des évaluations précédentes, AUO identifierait les éventuelles parties extérieures, mais que le Président se chargerait d'effectuer le choix final afin d'assurer l'indépendance et l'objectivité de l'évaluation.

9. Le plan de travail d'AUO a été considéré comme ayant été examiné et sera soumis pour confirmation au Conseil d'administration à sa cent dix-neuvième session, en décembre 2016.

Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA

10. Après avoir resitué l'Exposé de la politique de placement dans son contexte, la direction en a rappelé la raison d'être. La révision conduite en 2016 avait pour objet non seulement de garantir l'utilisation d'une gamme complète d'instruments en fonction des principaux scénarios économiques et financiers, mais également d'améliorer l'efficacité des opérations de trésorerie.
11. Faisant fond sur les améliorations déjà apportées, la révision de 2016 s'est uniquement concentrée sur:
 - a) la possibilité d'inclure les obligations sécurisées dans la liste des instruments admissibles;
 - b) la mise à jour du budget des risques relatif aux portefeuilles individuels pour tenir compte des paramètres applicables aux nouveaux portefeuilles (portefeuille de liquidités multimarchés et portefeuille en renminbis); et
 - c) la reformulation de la répartition des classes d'actifs au niveau des noms de portefeuille, ce qui porterait à 10% la possibilité de flexibilité tactique.
12. La direction a également précisé que la reformulation de la répartition des classes d'actifs entraînait une légère baisse de la valeur exposée conditionnelle.
13. Le Comité a demandé des éclaircissements sur l'actuelle répartition dans le portefeuille des marchés émergents, l'équilibre entre les portefeuilles sous gestion interne et externe, et la justification pour la mise en place d'un portefeuille autonome pour le renminbi.
14. La direction a apporté des réponses détaillées en précisant que, si le portefeuille des marchés émergents était considéré comme une classe d'actifs stratégiques, la direction avait procédé en août 2016 à un désinvestissement important en lien avec ce marché afin de réduire les répercussions négatives que pourrait engendrer la forte volatilité du secteur. La direction a également précisé qu'en 2016 certaines activités de placement avaient été internalisées et que le Comité serait informé de l'incidence de l'introduction du renminbi chinois dans le panier du droit de tirage spécial (DTS) au titre du point 11 de l'ordre du jour.
15. L'Exposé de la politique de placement a été considéré comme ayant été examiné et sera soumis pour approbation au Conseil d'administration à sa cent dix-neuvième session, en décembre 2016.

Programme de travail du Comité d'audit pour 2017

16. Le programme de travail du Comité d'audit pour 2017 a été présenté par le président du Comité et adopté par le Comité. Le président du Comité a fait remarquer qu'à la suite de sa demande une discussion éventuelle sur l'un des rapports d'audit interne avait été ajouté à l'ordre du jour de la réunion de juillet 2017, afin d'examiner l'un des rapports et de demander qu'il soit discuté au Conseil. Bien que le Comité ait toujours la possibilité de demander une discussion sur un rapport d'audit interne, cela ne s'est pas encore produit et le fait d'inclure une référence spécifique à ce sujet rappellera aux membres qu'ils ont cette possibilité, et cela favorisera un rapprochement entre le Comité et AUO. La discussion se tiendra lors de la réunion de juillet, car son ordre du jour comprend peu de points à examiner.

Rapports d'audit des projets pour l'exercice 2015

17. La direction a fait le point sur la situation des rapports d'audit des projets et sur les activités de gestion financière y afférentes réalisées par le FIDA en 2015. La direction a également suggéré que le titre du document soit modifié à compter de

2017 pour rendre compte du fait que l'accent était mis sur la gestion financière générale des projets et non pas sur le seul audit des projets. La direction a informé les membres que:

- a) la proportion d'opinions sans réserve était stable par rapport à la période précédente (environ 89% en 2015, contre 88% en 2014);
 - b) la proportion de rapports d'audit présentés dans les délais impartis avait légèrement augmenté, passant de 60% en 2014 à 62% en 2015; et
 - c) l'utilisation des institutions supérieures de contrôle était en augmentation, passant de 30% en 2014 à 36% en 2015.
18. Le Comité a été informé des activités de gestion financière supplémentaires menées en 2016 (par exemple, le FIDA avait rejoint le Groupe de travail des banques multilatérales de développement sur l'harmonisation des modalités de gestion financière, des activités d'apprentissage en matière de renforcement des capacités avaient été organisées régulièrement pour appuyer les projets et les ministères, et un processus d'accréditation obligatoire avait été mis en place pour le personnel chargé de la gestion financière).
19. Le Comité a demandé des informations complémentaires dans certains domaines et a pris acte des progrès accomplis en ce qui concerne l'audit des projets et la gestion financière.
- Proposition pour la conclusion d'un accord d'emprunt avec l'Agence française de développement pour soutenir le programme de prêts et dons de FIDA¹⁰
20. La direction a présenté le point de l'ordre du jour en fournissant des détails sur la proposition et en précisant que le prêt fournirait un financement additionnel durable pour financer le programme de prêts et dons de la dixième reconstitution des ressources du FIDA, qui se monte à 3,2 milliards d'USD.
21. Le Comité a demandé des éclaircissements sur les échéanciers d'encaissement et la viabilité financière, le respect des paramètres du cadre d'emprunt souverain, et les éventuelles incidences sur les affectations au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).
22. La direction a fourni des informations supplémentaires et a précisé que les conditions de prêt proposées par la banque de développement KfW et par l'Agence française de développement reflétaient les différentes méthodes de notation employées par les deux institutions.
23. Le document a été considéré comme ayant été examiné et sera soumis au Conseil d'administration à sa cent dix-neuvième session, en décembre 2016.
- Informations relatives aux aspects techniques du recours à l'emprunt sur le marché des capitaux
24. La direction a présenté de façon détaillée les aspects techniques du recours à l'emprunt sur le marché des capitaux. Il a été indiqué que le Cadre d'emprunt souverain était un outil utile pour diversifier les sources de financement du FIDA, mais que les contributions à la reconstitution demeuraient la principale source de financement. L'emprunt sur le marché des capitaux ouvrira de nouvelles perspectives.
25. La direction a donné un aperçu des mesures prises à ce jour par le Fonds pour améliorer les activités de planification financière. Il a été souligné que l'emprunt sur le marché des capitaux pouvait permettre une plus grande souplesse et constituer une option moins onéreuse que celle actuellement employée pour le Cadre d'emprunt souverain. Faisant fond sur les enseignements tirés de l'expérience récente en ce qui concerne le processus de notation de l'Association internationale de développement, la direction a présenté d'autres activités qui

permettront de garantir la réussite du processus de notation, en particulier en insistant sur l'importance d'assurer une compensation rapide et fiable pour les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

26. Les membres ont fait part de leurs commentaires sur la possible note de crédit du FIDA et ont demandé des renseignements sur les éventuelles incidences pour les opérations, les besoins en personnel et la gouvernance du FIDA.
27. Le Comité a accueilli avec satisfaction ces informations.
Informations actualisées sur les conséquences pour le FIDA de l'intégration du renminbi dans le panier du droit de tirage spécial
28. La direction a présenté de façon détaillée l'incidence de l'introduction du renminbi chinois dans le panier du DTS (depuis octobre 2016, à hauteur de 11% du panier). Il a été souligné que le marché du renminbi est un marché dual qui comprend des éléments onshore et offshore. Le CNY est la devise utilisée pour le commerce intérieur chinois et ne peut être utilisé pour les transactions internationales sans l'autorisation préalable de la Banque populaire de Chine. Le CNH est la devise utilisée pour les transactions internationales.
29. Compte tenu de ce qui précède, la création d'un portefeuille ad hoc libellé en renminbis a été jugée comme étant la solution la plus rentable et la plus souple pour assurer l'alignement sur le panier du DTS et ainsi minimiser les risques de change.
30. Le Comité a accueilli avec satisfaction ces informations.
Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration
31. La direction a présenté les documents ci-après:
 - a) Ressources disponibles pour engagement (pour examen); et
 - b) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2016 (pour examen).
32. La direction a confirmé que les ressources disponibles pour engagement au titre du programme de prêts et dons du FIDA sont désormais définies suivant le principe du flux de trésorerie durable.
33. La direction a fait le point sur la performance du portefeuille de placements depuis le début de l'année: le rendement est resté positif, à un niveau de 3,87%, déduction faite de tous les frais de placement, et le produit net des placements s'établissait à 56,5 millions d'USD au 30 septembre 2016. La direction a fait observer que tous les paramètres de risque sont restés en deçà du niveau du budget, comme l'exige l'Exposé de la politique de placement.
34. L'examen des rapports s'est achevé sans autre commentaire.
Questions diverses
 - a) Informations actualisées sur les travaux du groupe de travail chargé de l'évaluation des principes, critères et conditions applicables aux financements du FIDA
35. La direction a fourni par oral des informations actualisées sur l'avancement des travaux du groupe de travail institutionnel chargé de l'examen des principes et critères du FIDA applicables à ses financements. Il a été souligné que le groupe de travail avait été créé en réponse directe aux demandes formulées par le Comité d'audit et le Conseil d'administration et en tant que bonne pratique pour examiner régulièrement les politiques et procédures du FIDA. Le groupe de travail s'est essentiellement attaché à: i) examiner les actuelles politiques et procédures de financement; ii) comparer les produits, les conditions et les prix avec ceux d'autres institutions financières internationales; iii) examiner les éléments liés au coût et à la flexibilité des produits financiers du FIDA; iv) examiner l'incidence du Cadre

d'emprunt souverain pour le coût du capital du FIDA et l'alignement constant de la marge du FIDA sur celle de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; v) rassembler les demandes d'emprunt des clients; vi) faire le point sur l'expérience menée jusqu'à présent en matière de prêts dans une devise unique; vii) rechercher des produits supplémentaires pour proposer des modalités souples aux emprunteurs et générer des revenus supplémentaires pour le FIDA, aussi bien dans le cadre qu'en dehors du SAFP; et viii) examiner le CSD.

36. Il a été souligné que le FIDA ne propose pas autant de produits de prêt flexibles que les autres institutions financières internationales, mais que ses produits sont proposés à des conditions plus favorables. En outre, il a été noté que les modalités de mise en œuvre du CSD adoptées par le FIDA diffèrent de celles employées par d'autres institutions financières internationales et ont un impact négatif sur la viabilité financière du FIDA.
 37. Le Comité a accueilli avec satisfaction ces informations, notant que l'examen est toujours en cours et que le programme de travail du Comité d'audit pour 2017 prévoit un examen des recommandations.
 - b) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Portail emprunteurs
 38. Des informations actualisées ont été fournies oralement au Comité sur la mise en place du Portail clients du FIDA. La direction a fait remarquer que le Portail clients est la composante la plus visible du projet de remplacement du Système prêts et dons en ce qu'il s'adresse aux parties prenantes externes et permet de proposer de meilleurs services aux emprunteurs et aux bénéficiaires. Le principal motif derrière ce projet est l'amélioration de l'expérience du client qui fait affaire avec le FIDA. En effet, le portail permet à l'emprunteur/au bénéficiaire du financement du FIDA de profiter de plusieurs avantages et gains d'efficacité, notamment: prestation de services plus satisfaisante, durée des cycles réduite et meilleure visibilité et accès aux données. Globalement, ce projet est essentiel pour permettre au FIDA de s'affirmer à l'avenir comme une institution de développement moderne, à même de proposer à ses partenaires des solutions professionnelles de pointe, et comme chef de file parmi les institutions de financement du développement. Le Comité a été informé que le portail serait mis en service le 5 décembre 2016. Des précisions ont été fournies sur les mesures supplémentaires prises pour remédier aux risques liés à la cybersécurité.
 39. Le Comité a accueilli avec satisfaction ces informations.
- Clôture
40. Le membre représentant la Suède a fait part de la décision du Gouvernement suédois de se retirer du Comité d'audit après y avoir siégé pendant quatre ans et demi.